



Annexe au plan d'études du Bachelor of  
Science en sciences biomédicales

## **Dispositions de transition en sciences biomédicales**

applicables dès l'année académique  
2019/20

Acceptées par la Faculté des sciences et de médecine le 27.05.2019

## Dispositions de transition 2019/20

Ces dispositions concernent les étudiant-e-s dont le programme d'études de référence (branche principale) est dans un plan d'études antérieur au semestre d'automne 2019, soit pour :

- Bachelor of Science en sciences biomédicales

La révision 2019-2020 des plans d'études en sciences biomédicales a pour conséquence des changements de codes, de dénomination, de nombre de crédits ECTS par UE. Celle-ci conduit à des démarches particulières, notamment pour l'inscription aux cours et aux examens pour chacune des unités d'enseignement (UE) ci-dessous.

L'étudiant-e qui doit suivre selon son plan d'études une UE du tableau ci-dessous la remplace par l'UE correspondante. L'étudiant-e qui a obtenu un premier essai insuffisant sur l'ancienne UE s'inscrit pour le 2<sup>e</sup> essai dans la même UE (ancienne UE), sur demande auprès du conseiller ou de la conseillère d'études.

### Correspondance entre les anciennes et les nouvelles UE, niveau Bachelor

A. UE selon l'ancien plan d'études			B. UE selon le plan d'études du 27.05.2019		
Code	Titre	ECTS	Code	Titre	ECTS
MA.0101	Analyse propédeutique I (cours)	2	SMA.00103	Analyse propédeutique I (cours avec exercices)	3
MA.0161	Analyse propédeutique I (exercices)	1			
MA.0102	Analyse propédeutique II (cours)	2	SMA.00104	Analyse propédeutique II (cours avec exercices)	3
MA.0162	Analyse propédeutique II (exercices)	1			
SPY.03203	Physiologie I (travaux pratiques)	2.25	SPY.03204	Physiologie des systèmes I (travaux pratiques)	2.75
SPY.04203	Physiologie II (travaux pratiques)	2.25	SPY.04205	Physiologie des systèmes II (travaux pratiques)	2.75
SMO.03201	Histologie I (travaux pratiques)	1.5	SMO.03201	Histologie I (travaux pratiques)	1.5
SMO.04201	Histologie II (travaux pratiques)	1	SMO.04203	Histologie IIa (travaux pratiques)	1.5
SBC.01005	Biochimie II pour étudiant-e-s en sciences biomédicales: biologie cellulaire I	3		-	
-	-		SME.04200	Pensée et méthodologie scientifiques	1

## Référencé de la version du plan d'études

Les dispositions ci-dessous concernent les étudiant-e-s ayant entamé le paquet de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> années en 2018/19 ou antérieurement, et qui n'ont pas terminé le paquet de validation. Les dispositions suivantes s'appliquent comme suit :

- Si l'étudiant-e a réussi les UE SPY.03203 et SPY.04203,
  - o le plan d'études de référence est celui en vigueur pour l'année académique 2018/19.

L'UE SME.04200 peut être choisie hors plan d'études.

- Si l'étudiant-e n'a pas suivi et réussi les UE SPY.03203 et SPY.04203,
  - o le plan d'études de référence sera celui en vigueur pour l'année académique 2019/20.

Dans le cas où l'étudiant-e aurait réussi seulement une des deux UE SPY, il ou elle devra suivre les deux UE SPY.03204 et SPY.04205 et les valider selon les procédures d'évaluation décrites dans l'annexe au plan d'études 2019/20.

